

Quelles sont les grandes familles de marchés publics ?

En fonction de la nature de l'achat, des budgets alloués ou d'autres prérequis techniques, les marchés sont répartis en grandes familles :

Le Marché à bons de commandes Lorsque la quantité et la régularité des besoins ne peuvent pas être entièrement déterminées lors du lancement du marché, il est possible de passer un marché fractionné appelé « marché à bons de commande » permettant de répondre aux besoins au fur et à mesure de leurs apparitions.

Ces marchés sont conclus pour une période plus ou moins longue (sur un maximum de 4 années la plupart du temps) avec la possibilité de reconductions intermédiaires (de façon annuelle par exemple). Ils peuvent être encadrés par une fourchette mini/maxi (soit en montant, soit en quantité).

Le marché ordinaire Il est utilisé lorsque l'acheteur connaît son besoin et sa récurrence.

Le marché à tranches Pour diverses raisons (économiques, techniques, financières...), l'étendue des besoins peut ne pas être entièrement arrêtée lors du lancement du marché. Il est alors possible de passer un marché fractionné appelé « marché à tranches conditionnelles ». Ainsi, ces marchés comportent une tranche ferme (devant obligatoirement se réaliser) ainsi qu'une ou plusieurs tranches conditionnelles, que la personne publique pourra engager si elle le souhaite.





Quelles sont les grandes familles de marchés publics ?

Suite

L'accord-cadre (AC) C'est un contrat soumis au code de la commande publique conclu par un ou plusieurs acheteurs avec un ou plusieurs opérateurs économiques, qui a pour objet d'établir soit les règles relatives aux bons de commande à émettre soit les termes régissant les marchés subséquents à passer au cours d'une période donnée. Il comporte nécessairement un montant maximum.

Les marchés à lots La notion de lot est parfois utilisée lorsque les besoins de l'acheteur peuvent se regrouper en ensemble cohérent de prestations (il est par exemple possible d'avoir, dans le cadre d'un marché de réalisation d'un magazine de communication d'une collectivité, des lots relatifs à la conception, à l'impression, au routage, etc.). Si le marché est divisé en lots, l'entreprise peut répondre à un ou plusieurs lots. Chaque lot est un marché, donc un contrat spécifique.